

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, GÉRARD ROBERGE, chef Planification et conception, Direction Efficacité énergétique, pour la demanderesse Hydro-Québec, au 2 Complexe Desjardins, Tour Est, 24^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande relative à l'approbation du budget 2004 du plan global en efficacité énergétique (dossier R-3519-2003) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;
3. Tous les faits allégués dans présente demande sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 17 octobre 2003

(S) Gérard Roberge

GÉRARD ROBERGE

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 17 octobre 2003

(S) Odette Choinière (52,664)

Commissaire à l'assermentation
pour le district de Montréal.